

POINT NÉGO

LE GOUVERNEMENT LEGAULT
PEUT FAIRE MIEUX

Vol. 3, n° 16 | Mars 2021

Le 31 mars fut l'occasion de sonner l'alarme : les profs des syndicats affiliés à la FAE se sont joints aux autres organisations syndicales représentant les travailleuses et travailleurs du secteur public pour presser le gouvernement à négocier véritablement. Cette manifestation intersyndicale à laquelle près de 300 profs de la FAE ont pris part se déroulait simultanément à Québec, à Montréal, et dans d'autres villes au Québec, afin de souligner le triste anniversaire de l'échéance du contrat de travail... Une année où, malgré la négociation, il n'y a pas eu de véritables avancées pour l'ensemble du secteur public.

C'est aussi à cette date que Sonia LeBel, la présidente du Secrétariat du Conseil du trésor, rendait public un 3^e dépôt patronal¹ intersectoriel (c'est-à-dire portant sur les salaires). En résumé, l'offre patronale est la suivante :

Année	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Augmentation salariale	+ 1,75 %	1,75 %	1,5 %

Autres

- Possibilité d'augmentation de 1 % additionnel conditionnelle à la croissance économique et à l'inflation
- Versement d'un montant forfaitaire de 1000 \$ pour celles et ceux ayant atteint le maximum de l'échelle
- Versement d'un montant forfaitaire de 600 \$ pour toutes et tous (montant proportionnel pour celles et ceux n'étant pas à temps plein)
- Versement d'un montant forfaitaire de 600 \$ à titre de reconnaissance du travail fait pendant la pandémie

¹ Rappelons que la partie patronale avait d'ores et déjà fait un dépôt en décembre 2019 (voir le *Point négó* de janvier 2020), puis en mai 2020 (voir le *Point négó* de juin 2020).

Nul besoin de dire que cette offre s'avère nettement insuffisante et ne permet pas aux profs québécois de rattraper la moyenne salariale canadienne... Il y a donc encore beaucoup de travail à faire et de discussions à avoir.

Quant aux négociations relatives au sectoriel, c'est-à-dire au sujet des conditions de travail et d'exercice des profs, nous vous informions qu'une table exploratoire avait débuté en février dernier. Depuis, une vingtaine de rencontres se sont déroulées en ayant comme base de discussions nos demandes syndicales : la composition de la classe, un meilleur accès à des contrats à l'éducation des adultes (EDA) et à la formation professionnelle (FP), une tâche recentrée sur l'enseignement, une reconnaissance de l'apport des enseignantes et enseignants à la société québécoise et l'assurance d'une communication transparente. Le Conseil de négociation (CN) s'est réuni le 30 mars et a été informé de l'évolution des échanges. Pour l'instant, les discussions se poursuivent et, conformément aux statuts et règlements de la FAE, les instances appropriées seront interpellées au moment opportun.

Il faut rester mobilisé et mettre en application les moyens prévus au plan d'action-mobilisation (qui vous a été transmis par vos représentantes et représentants syndicaux). Il est important, plus que jamais, de maintenir la pression sur le gouvernement. Ultimement, si les discussions ne sont pas porteuses et si le Conseil fédératif de négociation (CFN) le juge à propos, la grève générale illimitée (GGI) débutera le 31 mai.

D'ici là, soyons solidaires!



**POUR PRENDRE
CONNAISSANCE DE TOUS
LES DOCUMENTS RELATIFS
À LA NÉGOCIATION 2020,
VISITEZ :**

Nouslesprofs.quebec



[/lafae.qc.ca](https://lafae.qc.ca)



[@la_fae](https://www.instagram.com/la_fae)



[@la_FAE](https://twitter.com/la_FAE)